

Nov./Déc. 2008 • N° 46

YPREMA

> Lorsque nos centrales de recyclage deviennent des parcs paysagers

2



> Des matériaux recyclés prescrits en matériaux de base : la démarche des EPA Marne - EPA France

4



> Un médaillé olympique pour YPREMA

6



> infos





Participer au « bien vivre ensemble »

Il n'est plus à prouver l'efficacité et la qualité de nos matériaux recyclés. Il n'est plus à prouver leur capacité à se substituer ou à être complémentaires aux graves naturelles. En revanche nous devons toujours justifier auprès des riverains et des collectivités la nécessité de nos activités à proximité des agglomérations.

Nous sommes nécessaires à la ville, celle qui tous les 30 ans se modifie au rythme des déconstructions, des reconstructions et des aménagements urbains. Plus que des activités marchandes, nos métiers sont un service de proximité rendu à la collectivité. Nous accompagnons le changement et le développement de la cité. Nous redessinent le paysage urbain. Nous participons au bien vivre ensemble. Cette dernière notion, nous la poussons à son paroxysme en modifiant la physionomie de nos centrales : nous investissons largement pour les intégrer au paysage et les faire accepter des populations. Le bien être de nos salariés nous incombe. Sans cesse, nous réfléchissons pour optimiser leurs conditions de travail. L'archétype de cette réflexion inédite et exemplaire : le nouveau site YPREMA d'Emerainville. Je vous invite d'ores et déjà à en apprécier les contours paysagers...

Claude PRIGENT,
Président

Centrale de recyclage,

« Les centrales de recyclage sont nécessaires à la ville ».

En intégrant les difficultés du métier, lesquelles se fixent essentiellement sur l'acceptation des plateformes par les riverains, YPREMA a fait sienne cette problématique. Elle devient, avec sa nouvelle centrale d'Emerainville, plantée au cœur d'un écrin de verdure, une référence pour la profession.



Les efforts réalisés pour intégrer harmonieusement les nouvelles centrales de recyclage au paysage sont considérables. À s'y tromper, ces nouveaux sites se confondent facilement, aux yeux des riverains et des promeneurs, en parc paysager ! En effet, il n'y a qu'un pas à franchir... C'est l'exemple d'Emerainville (77), au cœur de Marne-la-Vallée. D'une activité artisanale, YPREMA, en traversant la route, réalise un centre de recyclage d'une nouvelle génération, au cœur de la ville, à quelques mètres de la forêt du bois de Célie et à quelques encablures des premiers riverains.

parc paysager, il n'y a qu'un pas....



Les contours paysagers du site sont visibles de l'allée de la Briarde et accessibles aux curieux.

Haute qualité environnementale

Les contours du site sont particulièrement soignés. Ils sont des clins d'œil permanents à la flore locale. Lorsque cela était possible, la végétation existante, avant travaux, a été conservée. Entre les murs de la centrale, les pièces bâties répondent aux normes Haute qualité environnementale (HQE) et sont bardées de bois. Un bassin paysager, alimenté par les eaux de

pluies recueillies en toiture, fera office de miroir et reflètera les différents éléments du lieu.

En juillet 2008, le site a commencé sa production. Il faudra attendre le printemps et son inauguration, en avril 2009, pour apprécier pleinement cette nouvelle génération de centre de recyclage. Parions que la faune locale, elle, y a déjà fait un nid de choix...

Aux yeux des riverains et des promeneurs, ces nouveaux sites se confondent en parc paysager !

>> **20%**
Conformément au règlement du Plan d'aménagement de la zone (PAZ),
20% de la surface du terrain (4,48 ha) sont affectés aux espaces verts.

Ils l'ont dit, ils le font...

Les Établissements publics pour l'aménagement de la ville nouvelle de Marne-la-Vallée (EPA Marne-EPA France) se sont engagés dans une démarche volontariste en matière de protection de l'environnement et de développement durable. Ils ont adopté une mesure particulièrement audacieuse pour préserver les ressources naturelles de la région : en juillet 2007, les EPA ont décidé de limiter, voire de supprimer, lorsque cela était possible, le recours aux matériaux naturels sur leurs chantiers.

Les matériaux recyclés sont prescrits en matériaux de base et les matériaux naturels, en variante.

Jean-Loup POULANGE, adjoint au directeur des infrastructures, des superstructures et de l'environnement (DISE) des EPA Marne-EPA France a répondu à nos questions.

› ***Vous avez décidé en juillet 2007 de limiter, voire de supprimer dès que c'est possible l'utilisation, sur vos chantiers, des matériaux naturels d'apport et de préférer les matériaux recyclés. Cette démarche innovante est probablement aussi inédite dans la région. Comment y êtes-vous parvenu ?***

Depuis quelques années déjà, les EPA Marne – EPA France se sont inscrits dans une démarche globale de protection de l'environnement et de développement durable.

En ce qui concerne l'introduction de matériaux recyclés sur nos chantiers, nous sommes partis d'un constat : il est de plus en plus difficile de trouver des matériaux naturels et de plus en plus difficile de se débarrasser des matériaux de déconstruction. Régulièrement, des entreprises nous proposaient, en cours de chantier, des matériaux recyclés en variante. Nous les avons imposé en matériaux de base.

“ ***Nous avons imposé les matériaux recyclés en matériaux de base. Pour ce faire, nous avons informé et sensibilisé les maîtres d'œuvre.*** ”

Par ailleurs, YPREMA est située au cœur de la ville nouvelle. Plus que nos homologues, sans doute, nous sommes sensibles aux évolutions du métier.

› ***Quelles ont été les réactions des maîtres d'œuvre ? Ont-ils facilement joué le jeu ?***

Les réactions ont été plutôt bonnes ! Sans doute, lorsque vous initiez ce type de démarche, il est nécessaire d'obtenir l'entière adhésion des acteurs. Pour ce faire, nous

avons informé et sensibilisé les maîtres d'œuvre.

Le 2 octobre dernier, nous avons organisé un séminaire pour échanger sur les difficultés et les contraintes auxquelles ils avaient pu être confrontés dans l'application de la démarche. À nos côtés, nous avons pu compter

sur la participation de la chambre syndicale (TP 77) et des maîtres d'ouvrage du département.

Cet épisode a été fructueux puisque nous avons réuni une cinquantaine de personnes autour d'une même table.

► **Quelles autres actions de ce type menez-vous pour être un acteur, sur la région, d'un développement durable du territoire ?**

- Pour nos chantiers, nous suivons un Schéma d'organisation environnementales (SOE). Cette réflexion nous amène à être particulièrement attentifs à la qualité de l'air et de l'eau, à la gestion des bruits, des poussières, des déchets.
- Aussi, lorsque cela est possible, sur nos chantiers, les matériaux sont réemployés sur place.
- En mars 2008, dans nos appels d'offres, nous avons intégré un nouveau critère, la dimension environnementale, pour 15 % dans l'attribution du marché. Une première dans le département.

“ Depuis mars 2008, la dimension environnementale est un nouveau critère dans nos marchés. ”

► **Enfin, quelles sont vos relations avec l'entreprise YPREMA ?**

Nous avons des relations privilégiées avec YPREMA. Vous êtes à la fois un partenaire incontournable, au cœur de la ville nouvelle et un client pour les EPA puisque vous êtes installés dans ce périmètre (NDLR : terrain pour le transfert d'activités d'Emerainville). Par ailleurs, vous avez une équipe commerciale dynamique, des produits innovants et des outils de communication visibles. Vous en faites plus que vos concurrents. On vous voit, on vous entend davantage. Nous sommes donc plus sensibles à vos évolutions et participons volontiers, dès que nous le pouvons, aux rendez-vous et manifestations auxquels vous nous conviez.

Un service rendu à la collectivité

C'est écrit. La ville se renouvelle tous les 30 ans, au rythme des déconstructions, des reconstructions et des aménagements urbains. Les centrales YPREMA, à proximité des chantiers, réceptionnent les matériaux issus des déconstructions et les recyclent. Ils sont ensuite réutilisés dans la ville limitant ainsi les transports en camion et le recours aux ressources naturelles.

Les matériaux recyclés YPREMA, des alternatives probantes



»»» 2500

C'est le nombre de tonnes d'URBASOL utilisées par l'entreprise SEGEX pour la réalisation d'une couche de forme, d'une voirie lourde, sur la commune de Rungis (94). Retenu par la maîtrise d'œuvre SECTEUR et la ville de Rungis, l'URBASOL constitue une alternative compétitive à une grave naturelle.

L'URBASOL LH (5 % de liant hydraulique) a été choisi par l'ingénierie et maîtrise d'œuvre TECHNYS pour la réalisation de chemins piétonniers, à Lognes (77), pour les **Établissements publics d'aménagement de Marne-la-Vallée** (EPA Marne-EPA France). La qualité du matériau a unanimement été reconnue.

Pour réaliser un remblai de tranchées sur une canalisation en béton, le groupement d'entreprise SOBEA/PARENAGE, pour le compte de **la Ville de Villeneuve-la-Garenne (92)**, a préféré l'URBASOL qui permet d'obtenir d'excellents résultats de compactage.

La Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise (95) et le maître d'œuvre OXMOSE ont porté leur choix sur une grave primaire pour réaliser la sous-couche du terrain de football du centre sportif de la Plaine des Linandes. Ce qui a déterminé leur choix ? L'adhésion optimale d'un matériau compétitif et performant.





»» De la grave industrielle près des ports bretons

Pour qui connaît la Bretagne et ses côtes bigoudènes, accéder aux ports de pêches de Loctudy et de Lesconil requiert patience et diplomatie... Pour soulager les automobilistes bretons, le fret et les touristes de passage, le Conseil général du Finistère a décidé la déviation sud de Pont-l'Abbé (3,2 Km). Ce chantier s'inscrit dans une démarche de développement durable engagée dans un Agenda 21.

Pour réaliser la base vie de ce chantier de longue durée et les voies d'accès aux ouvrages d'art, les entreprises BARAZER (Gourin, 56) et CHEVRIER TP (Plonéour Lanvern, 29) ont préféré la grave industrielle 0/80.

Le maître d'œuvre, l'Agence technique départementale de Pont-l'Abbé a approuvé ce matériau et reconnu qu'il s'agissait « d'un choix exemplaire pour économiser les ressources naturelles ».



L'oiseau est sorti du nid...

Un médaillé olympique pour YPREMA



Il était outsider, dans une discipline méconnue du grand public, et pourtant il est revenu du « nid d'oiseau » avec la seule médaille française d'athlétisme. Le 18 août dernier, Mahiedine MEKHISSI-BENABBAD, vice-champion olympique du 3000 m steeple est sorti de l'anonymat. À son cou, une médaille d'argent remarquée des Français et remarquable pour les PME YPREMA et MORONI : depuis mars 2007, le groupement d'entreprises sponsorise le club d'athlétisme rémois où s'entraîne l'athlète. Un clin d'œil aussi pour YPREMA et ses salariés qui, comme cette discipline méconnue et son athlète, doivent redoubler d'effort pour trouver égard auprès de la population.

» Près de trois mois après l'obtention de cette médaille française en athlétisme, quels souvenirs demeurent de cette aventure des JO, en Chine ?

Le premier souvenir qui me vient à l'esprit c'est bien sûr ma médaille d'argent. J'ai réalisé un rêve de gosse. J'ai terminé à 15 centièmes de la médaille d'or. La course parfaite aurait été de remporter l'or. Mais cette médaille

Je suis devenu champion de France Elite du 3000 m steeple avec le maillot du club floqué YPREMA-MORONI

d'argent est déjà une victoire, elle vaut de l'or pour moi. Elle est la récompense de tous les efforts et les sacrifices que j'ai fait pour en arriver là aujourd'hui. Ensuite il y a

le village olympique : c'était immense !

Tous les athlètes y étaient réunis. Comment ne pas évoquer

aussi le « nid d'oiseau »,

cadre des compétitions d'athlétisme. Ce n'est vraiment pas un stade comme les autres.

» Vous attendiez-vous à faire jeu égal, en finale, avec les Kenyans ?

Mon objectif depuis le début de l'année c'était de faire un podium aux Jeux Olympiques de Pékin. Pour y parvenir, je devais rivaliser avec les Kenyans. J'avais de l'ambition, je suis un gagnier. Quand je m'aligne au départ d'une course, je n'ai peur de personne. Pourquoi est-ce que je craindrais un adversaire ? J'avais déjà battu des Kenyans durant l'été en remportant le meeting Herculis de Monaco sur 3000 m steeple. À Pékin tout était donc possible dans une course tactique.



Mahiedine MAKHISSI-BENABBAD en tête de course

► *Le 3000 m steeple n'est pas la discipline reine, en France, de l'athlétisme et est assez méconnue du grand public. Pourtant, vous êtes l'unique athlète médaillé ! Quel sentiment s'est emparé de vous ?*

Je suis bien sûr content d'avoir remporté une médaille. Je pensais qu'il y en aurait eu d'autres dans le clan français, j'aurai aimé en tout cas. Je suis fier pour l'instant, mais ce n'est pas terminé, ce n'est qu'un début. Pékin c'est du passé pour moi. C'était une très bonne expérience. Je suis jeune, je veux remporter d'autres médailles.

► *Vous êtes licencié du club d'athlétisme rémois.*

Vous vous entraînez sous les couleurs d'YPREMA-MORONI. Connaissez-vous les activités d'YPREMA ? Qu'en pensez-vous ?

La société YPREMA est spécialisée dans la valorisation en travaux publics de matériaux recyclés. Lors des meetings, je porte les tenues de mon sponsor (Adidas). Par contre, lors des championnats, je cours avec le maillot du club. Je suis devenu, par exemple, cet été, champion de France Elite du 3000 m steeple à Albi avec le maillot du club floqué YPREMA-MORONI. C'est à l'issue de ce championnat que j'ai validé ma sélection pour les Jeux Olympiques.



De l'ECO-GRAVE sur un chantier d'Isles-sur-Suippe (51)

YPREMA partenaire de Reims Métropole*

Depuis 2005, la centrale TRIVALFER exploitée par les entreprises YPREMA et MORONI valorise en ECO-GRAVE les mâchefers de Reims Métropole (220 000 habitants, 100 000 tonne de déchets ménagers/an). Remblais de tranchées, sous-couche de voirie, la collectivité fait régulièrement le choix, pour ses réalisations, des matériaux recyclés YPREMA-MORONI.

* Communauté d'agglomération de Reims, Bétheny, Bezannes, Cormontreuil, Reims, Saint-Brice-Courcelles, Tinqueux

Un service de proximité rendu à la collectivité

Depuis 20 ans,
YPREMA accompagne
le développement
des villes franciliennes.



Site d'un aménagement d'un centre d'activités à la périphérie de Paris (75)

*Pour prévenir la pénurie des matières premières, elle suggère aux collectivités
de préférer aux matériaux naturels, ses matériaux recyclés, à proximité des chantiers.*

« L'écologie n'est pas une punition, c'est une opportunité, une solution à la crise »

Nathalie Kouchouk-Morlaix secrétaire d'État chargée de l'écologie

Environnement 1^{er} juin 2008

Nos sites

- Logny-sur-Marne (77)
- Emerainville (77)
- Massy (91)
- Trappes (78)
- Gennevilliers (92)
- Bonneuil (94)
- Plagny (95)
- Reims (51)

Sigrama
2, rue Godebout
94420 Charenton-le-Pont
Tél : 01 49 42 00 25 - Fax : 01 49 42 00 29
Mail : signal@sigrama.fr

Yprema
14, avenue de la Vallée de la Seine - 91140
29830 La Ferté-aux-Érables
Tél : 02 38 99 76 40 - Fax : 02 38 99 76 40
Mail : space@yprema.fr



www.yprema.fr